



Juge de proximité et pourvoi en cassation

Par Visiteur

Bonjour,
Je reviens vers vous pour le résultat. le juge de proximité avait accepté qu'une personne qui n'était pas le mari, ni avocat, ni membre de la famille etc...(art 828 du code de procédure civile) assure la défense de ma locataire. Dans le jugement rendu qui me condamne à 1000 ? la juge de proximité n'indique nulle part la présence de cette personne et présente la chose comme si c'était ma locataire qui se défendait seule. Je désirerais me pourvoir en Cassation pour vice de procédure ou autre. Qu'en pensez-vous?
Merci pour votre réponse

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Dans le jugement rendu qui me condamne à 1000 ? la juge de proximité n'indique nulle part la présence de cette personne et présente la chose comme si c'était ma locataire qui se défendait seule. Je désirerais me pourvoir en Cassation pour vice de procédure ou autre. Qu'en pensez-vous?

Pour ma part je considère que si le juge de proximité ne fait pas référence à la personne présente c'est qu'il n'a pas considéré que cette dernière représentait votre locataire.

Quant au pourvoi en cassation: le souci est tout d'abord la preuve d vice de forme puisque le jugement rendu ne fait pas référence à cette personne. Ensuite bien que je comprenne que la somme à laquelle vous avez été condamnée est importante, les frais engagés pour un pourvoi en cassation le seront également et au vue des faits il n'est pas garanti que vous obteniez gain e cause.

Bien cordialement

Par Visiteur

Les choses étant ce qu'elles sont, VOUS AVEZ ENTIEREMENT RAISON, je vais abandonner mon idée de me pourvoir en Cassation.

Petite satisfaction personnelle, je peux récupérer une somme beaucoup plus importante différemment et avant le 14 mai 2010 lui signifier un congé pour reprise à titre de logement principal. La boucle est bouclée.

Mille fois merci pour vos conseils juridiques et surtout "stratégico-psychologiques"

A la prochaine fois.

Par Visiteur

Cher Monsieur,

Merci pour ces compliments qui me touchent et merci à vous pour votre confiance renouvelée à notre égard.
J'espère sincèrement que tout se passera pour le mieux.

Bien à vous.